



# GUIDE D'ORGANISATION POUR NOVEMBRE 2020.



**À l'attention des familles**



# REPERES GENERAUX

Ce **protocole renforcé est établi pour la période du 2 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2020** et pourra évoluer par la suite en fonction des annonces ministérielles à venir. Il vise à préciser les **modalités d'accueil de tous les élèves** de l'école.

➤ **Nous appliquerons scrupuleusement le nouveau protocole sanitaire :**

Le protocole présente les mesures à mettre en place dès le 2 novembre en fonction de différentes thématiques : l'organisation générale, le protocole sanitaire, l'accueil des élèves, l'aménagement des classes, la gestion des entrées et sorties, le nettoyage et la désinfection des locaux, la conduite à tenir lors de l'apparition de symptômes. Je vous ai mis en pièce jointe le protocole sanitaire complet.

Ce protocole sanitaire repose sur la **doctrine élaborée par les autorités sanitaires du pays**.

Elle repose sur cinq principes généraux :

- **Le maintien de la distanciation physique**
- **L'application des gestes barrière**
- **La limitation du brassage des élèves**
- **Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels**
- **L'information, la communication et la formation.**

# L'ACCUEIL (LE MATIN)



- **Circulation (cf. plan) :**
  - **Entrée** par les grands portails
  - **Un seul parent des élèves maternelles sera autorisé à entrer sur la cour de l'école** pour accompagner son(ses) enfant(s) en suivant le fléchage (cf plan). Les parents **n'entrent pas dans les locaux.**
  - Les **parents des élèves élémentaires (CP au CM2) ne sont pas autorisés à entrer dans l'enceinte de l'établissement.** Les parents accompagnent donc leur enfant jusqu'au grand portail élémentaire. **Les enfants se dirigent vers leur classe sans courir et y rentrent directement.**
-  **Par mesure de sécurité, il sera obligatoire de porter le masque au sein de l'école pour les parents et les enfants du CP au CM2. Les masques sont à fournir par les parents : un pour le matin et un pour l'après-midi.**
- **Horaires :**
  - **08h45 à 09h00 : ouverture des portails et accueil progressif des enfants.**
- **Si j'ai un enfant ?**
  - Vous passerez par le portail maternel ou élémentaire en fonction du niveau de votre enfant.
- **Si j'ai plusieurs enfants à emmener en maternelle et élémentaire ?**

Pour les fratries, les enfants entreront en même temps, entre 08h45 et 09h00.

Vous déposerez au choix votre enfant en maternelle puis ensuite en élémentaire **en passant par le chemin qui longe le ruisseau « Le Guyon ».**



**Vous ne pourrez plus accéder aux locaux et les enfants ne pourront plus passer par le couloir entre les deux cours.**

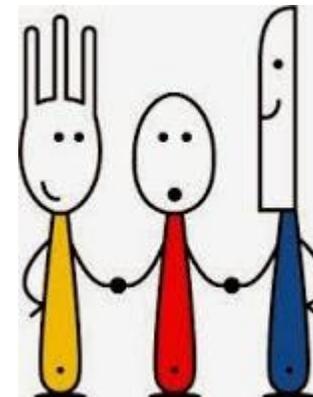


# SORTIE DE L'ÉCOLE LE MIDI



## . Pas de changement dans les horaires du midi :

- La sortie du midi aura lieu à **12h00** et la reprise à **13h30** pour les enfants mangeant au **1er service** (les maternelles + les CP de Mme Guibert et les **CP-CE1 de Mme Bourieau**).
- **Pour les autres classes (Mme Bourdet, M. Pasquier, Mmes Guilbaud et Gauvain),** la sortie aura lieu à **12h30** et la reprise à **14h00**. La carte de sortie du soir servira pour la sortie du midi.
- **Avant et après le repas, les enfants se laveront les mains.**





# LA SORTIE (LE SOIR)

- **Circulation (cf. plan) :**

- **Entrée** par les grands portails.

**Un seul parent des élèves maternelles sera autorisé à entrer sur la cour de l'école** pour récupérer son enfant en suivant le fléchage (cf plan).

Les parents **n'entrent pas dans les locaux.**

**Le soir, côté cour élémentaire, un seul parent entrera sur la cour de l'école** en suivant le fléchage (cf plan) afin de récupérer son enfant.



**Par mesure de sécurité, il sera obligatoire de porter le masque au sein de l'école.**

**Vous ne pourrez pas rester sur la cour de l'école pour discuter avec d'autres parents comme vous pouviez en avoir l'habitude avant le confinement.**

- **Horaires de sortie :**

- **16h45 à 17h00**



**Les enfants attendront leurs parents dans leur classe sauf pour les classes de Mme Guilbaud et Pasquier qui attendront sur la cour.**

**Attention, les élèves de la classe de Mme Guibert (GS-CP) sortiront tous par le portail de la cour maternelle.**

- **Et si mon enfant est autorisé à sortir seul ?**

- Les élèves concernés sortiront de l'école par le portail élémentaire dès 16h45 afin de leur permettre une sortie en toute sécurité.

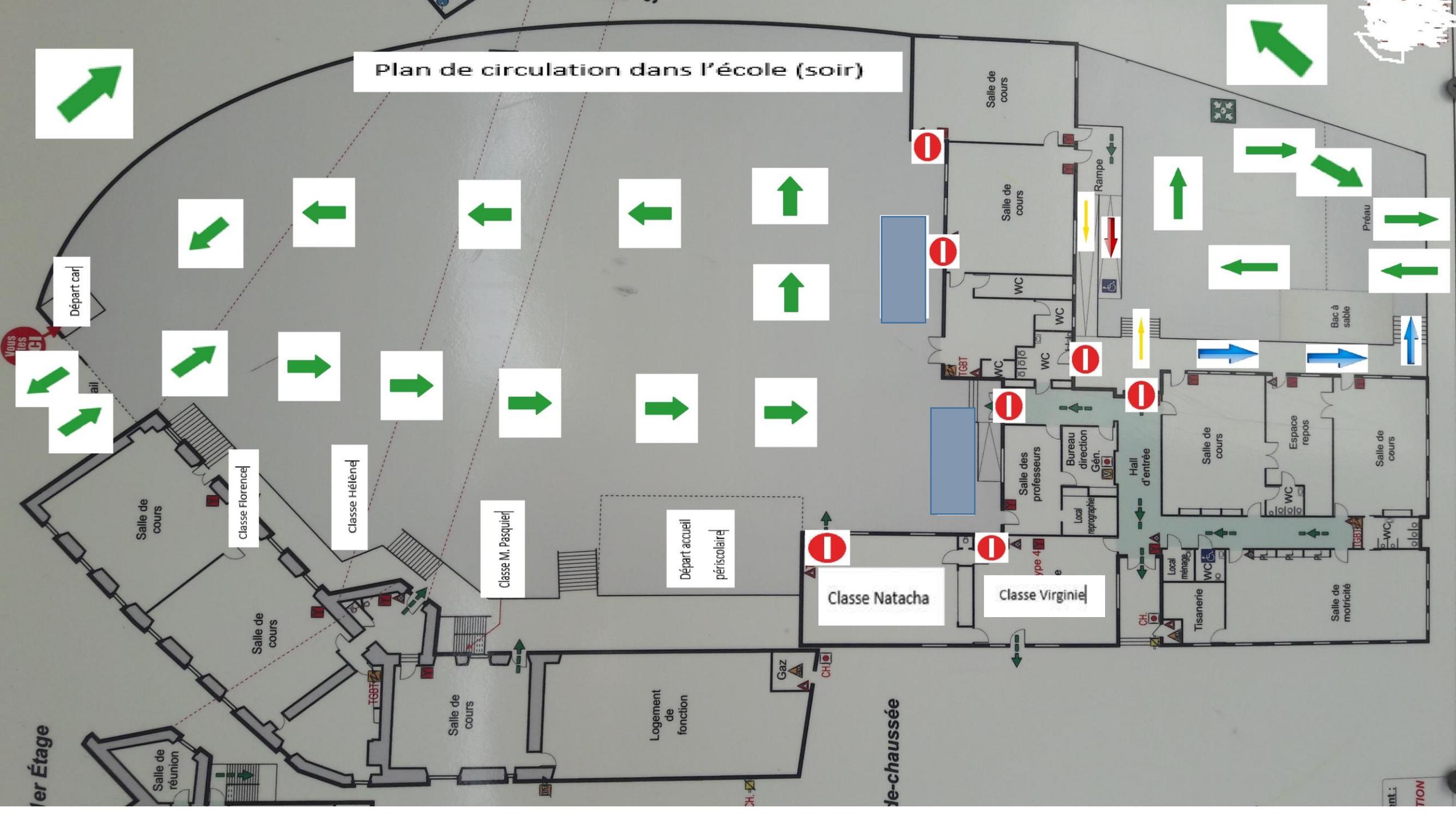
- **Et si mon enfant va à l'accueil périscolaire ?**

- Comme auparavant, il attendra sous le préau l'arrivée du personnel communal. **Le périscolaire fonctionnera également le mercredi.**

- **Et si mon enfant prend le car ?**

- Il attendra sous le porche comme il le faisait auparavant. Un enseignant assurera la surveillance.

# Plan de circulation dans l'école (soir)





# AMENAGEMENT ET ORGANISATION DES CLASSES

Organisation générale



- Nous rappellerons **les gestes barrières**.
- Les espaces seront aménagés de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves.
- Le **nettoyage des mains** aura lieu à l'arrivée des enfants, avant et après chaque récréation, avant et après le repas.
- A disposition en permanence dans chaque classe : **gel hydroalcoolique pour les adultes. Rappel : aucun élève n'est autorisé à en apporter à l'école.**
- Possibilité d'utiliser le matériel collectif au sein de la classe.

## LES RECREATIONS/LES SANITAIRES

- Durant les récréations, nous veillerons :
  - à **limiter le brassage des élèves en maintenant le zonage.**
  - au lavage des mains **avant et après l'usage des WC**

**L'accès aux jeux collectifs ne sera plus possible.**

# LE ROLE DES PARENTS



- Les parents devront lire le protocole et ses ajustements éventuels en cours d'année.
- Ils devront veiller à ce qu'une **hygiène stricte** des mains soit réalisée avant le départ à l'école et au retour à la maison.
- Ils devront fournir 2 masques par jour (1 pour le matin et 1 pour l'après-midi) pour les enfants du CP au CM2. Le masque de l'après-midi devra être mis dans une petite poche au nom de l'enfant. Les enfants mettront le 2<sup>ème</sup> masque après le repas du midi en classe.
- Outre la surveillance de l'apparition de symptômes chez leur enfant, les parents seront invités à **prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école**. En cas de symptômes ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne devra pas se rendre à l'école et les parents devront prendre avis auprès du médecin traitant.

## Liste des symptômes évocateurs

Toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, fièvre,...



# PORT DU MASQUE / UTILISATION DU GEL HYDROALCOOLIQUE

Protocole sanitaire



- **Tout le personnel adulte devra obligatoirement porter un masque** en présence des enfants.
- Les adultes qui entreront dans l'enceinte de l'établissement devront obligatoirement **porter un masque**.
- Pour les élèves **du CP au CM2, le port du masque est obligatoire**. Ils ne seront pas fournis par l'établissement et l'apprentissage lié à leur manipulation relève de la responsabilité des parents au préalable.
- Pour **les élèves de maternelle, il n'est pas autorisé**.
- Du **gel hydroalcoolique** sera mis à disposition des enseignants et ASEM pour un usage ciblé. Il ne sera pas accessible aux élèves. Pour des raisons de sécurité liées à son utilisation pouvant s'avérer dangereuse, **aucun élève n'est autorisé à en apporter à l'école**. Un nettoyage des mains avec du savon sera privilégié à l'école.

# NETTOYAGE/DESINFECTION DES LOCAUX



- Les locaux seront **largement et régulièrement aérés** selon le mode d'ouverture des fenêtres. Les classes seront aérées **au moins 15 min avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner et le soir.**



- Un nettoyage de l'établissement (salles de classe, sanitaires mais aussi parties communes, poignées de porte, interrupteurs par exemple) sera réalisé **régulièrement tous les soirs** avec les produits adéquats.

# CONDUITE LORS DE L'APPARITION DES SYMPTOMES



- Les parents devront **prendre la température de leur enfant avant le départ** pour l'école. En cas de symptômes évocateurs dans la famille, l'enfant ne devra pas se rendre à l'école et les parents devront prendre avis auprès du médecin traitant.
- Tout symptôme évocateur d'infection COVID-19 chez un enfant constaté par le personnel conduira à **l'isolement immédiat** de l'enfant. En cas de doute sur les symptômes d'un enfant, une prise de température pourra être réalisée par un enseignant.
- En cas de symptômes évocateurs, les parents assureront, en lien avec leur médecin traitant, la réalisation d'un **test de dépistage** chez leur enfant. Le processus d'isolement des cas contacts sera ensuite mis en œuvre selon les prescriptions qui seront définies par les autorités sanitaires.
- Les enfants concernés ne pourront pas être acceptés de nouveau à l'école sans le résultat de ce test.
- **Les salles** que l'enfant ou l'adulte aura occupées seront nettoyées et désinfectées.